

Réf: Dossier 433858

Avis de constitution

SOCIETE « SWEETY EMPIRE »

Siège BINGERVILLE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/06/2025, et enregistrés le 28/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SWEETY EMPIRE »

Objet :
-LOCATION D'APPAREILS CE SONORISATION
-LOCATION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
-ORCHESTRE
-DECORATION
-TOURISME HEBERGEMENT
-GESTION DE CENTRES DE LOISIRS
-EVENEMENTIEL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme MOULOT épouse KOUADIO ANOUMAN
BRENDA MARGUERITE FOI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04176 du 28/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52790/GTCA/RC/2025 du 28/08/2025

